

Affichée le 11/02/2022

Envoyé en préfecture le 10/02/2022 Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 FEVRIER 2022

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 27 janvier 2022, s'est réuni le 3 février à 18 heures, à la salle polyvalente de Locmaria-Grand-champ, au 1 rue des hortensias à Locmaria-Grand-champ, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES

ARZON : Roland TABART

BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT

BRANDIVY : Pascal HERISSON
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL

GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR

ILE D'ARZ : Jean LOISEAU LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI LE BONO : Yves DREVES LE HEZO : Guy DERBOIS LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET LOCMARIA-GD CHAMP: Martine LOHEZIC **MEUCON** : Pierrick MESSAGER **MONTERBLANC** : Alban MOQUET

PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE

PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD

PLOUGOUMELEN: Raynald MASSON

SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC

ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC

SAINT-NOLFF: Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU: David LAPPARTIENT Jean-Marc DUPEYRAT

SENE : Sylvie SCULO - Anthony MOREL

SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN

SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE

THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT

TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE

VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine

PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE

GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE -

Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET

ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL

Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL

GRAND-CHAMP
ILE-AUX-MOINES: Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
: Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Jean LOISEAU
: Léna BERTHELOT a donné pouvoir à Raynald MASSON
SAINT-ARMEL: Anne TESSIER PETARD a donné pouvoir à Claude LE JALLE
SARZEAU: Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT

SENE : Régis FACCHINETTI a donné pouvoir à Sylvie SCULO

: Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Sylvie SCULO

SURZUR : Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE jusqu'à son arrivée

THEIX-NOYALO : Christophe HAZO a donné pouvoir à Danielle CATREVAUX : Dominique VANARD a donné pouvoir à François MOUSSET VANNES : Christine PENHOUET a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE : Patrice KERMORVANT a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY

: Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

: Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE

Affichée le 11/02/2022

Envoyé en préfecture le 10/02/2022 Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE

Ont été représentés :

LOCQUELTAS

: Michel GUERNEVE est représenté par Hélène BARON

Ont été absents :

MONTERBLANC

: Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE





Envoyé en préfecture le 10/02/2022 Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE

-25-

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 FEVRIER 2022

FINANCES BUDGET PRIMITIF 2022

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

BUDGET PRIMITIF 2022 AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Le budget primitif 2022 s'élève globalement à 350 000 €

La section de fonctionnement s'élève à 350 000 € La section d'investissement s'élève à 0 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
	2021	2022	Tx Evolution 2022/2021
Charges à caractère général	16 000	17 000	6%
Charges de personnel	295 000	333 000	13%
Dépenses réelles	311 000	350 000	13%
Dépenses ordres	0	0	
Dépenses totales	311 000	350 000	13%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
	2021	2022	Tx Evolution 2022/2021
Dotations et participations	311 000	350 000	
Recettes réelles	311 000	350 000	
Recettes ordres	0	0	
Recettes totales	311 000	350 000	13%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
	2021	2022	Tx Evolution 2022/2021
Dépenses réelles			
Dépenses ordres			
Dépenses totales			

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
	2021	2022	Tx Evolution 2022/2021
Recettes réelles			
Recettes ordres			
Recettes totales			

Vu l'avis de la commission Ressources Communautaires du 27 janvier 2022,

Il vous est proposé:

- d'adopter le budget primitif 2022 budget annexe Autorisation du Droit des Sols ;
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Affichée le 11/02/2022

GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION - BA Autorisation du d

Envoyé en préfecture le 10/02/2022 Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

ID: 056-200067932-20220203-220203 DEL25A-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal (2)

Numéro SIRET: 20006793200034

POSTE COMPTABLE:

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: BA Autorisation du droit des sols (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION - BA Autorisation du d

Envoyé en préfecture le 10/02/2022 Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

В

ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE

– INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature ;

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II -- En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précèdent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

illicite le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE

...

FONCTIONNEMENT

		FONCTIONNEMENT	
	·	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	350 000,00	350 000,00
	÷	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
S	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	350 000,00	350 000,00
H		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+ ,	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
0 R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	= .	=	-
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	350 000,00	350 000,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 10/02/2022

Affiché le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

•							
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
011	Charges à caractère général	16 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	295 000,00	. 0,00	333 000,00	333 000,00	333 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	. 0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
٠.	Total des dépenses de gestion courante	311 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	311 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	200	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00	5 T. C. (1985) 12 Sept.	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL	311 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00	

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	,	0,00
•		

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	350 000,00
---	------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	impôts et taxes	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	311 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	00,00	0.00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	311 000,00	0,00	350,000,00	350 000,00	350 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	311 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	, 0,00
	TOTAL	311 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00

	т
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	. =
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	350 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf: Modalités de vote.I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Affiché le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 056-200067932-202203-220203_DEL25A-DE SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
Juliap.		budget	réaliser N-1	nouvelles	¥01E(3)	(= RAR + vote)
	<u> </u>	précédent (1)	(2)			(10 ((10.0)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	00,0	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	1 (444)	. 0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	00,0	00,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0),00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0	0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00,	0,00	0,00	0.00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	.0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00

GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION - BA Autorisation du Reçu en préfecture le 10/02/2022

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à Propos	Propos 10 : 056-		0203-220203_DEL25A-DE	
		précédent (1)	(2)	nouveries	_	(= KAR + Vote)	
<u>L.</u>	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
						+	
		R 001 SOLDE D'EX	ECUTION POSI	TIF REPORTE OU	ANTICIPE (2)	0,00	
* *	·					= '	
		TOTAL DES	RECETTES D'	INVESTISSEMEN	CUMULEES	0,00	

Pour information:

Il s'agit, pour un budget yoté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

Affiché le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	, DEI ENOLO	restes a realiser)		
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	17 000,00		17 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	333 000,00		333 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00	Decision with the st	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot, aux amortissements et provisions	0.00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	350 000,00	0,00	350 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	350 000 00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral, amort, subv. équip, versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	` 0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (6)	. 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	. 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0.00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

Envoyé en préfecture le 10/02/2022 Affiché le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	and the second of the second	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	350 000,00		350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	350 000,00	0,00	350 000,00

R	002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	350 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		. 0,00
20.	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	. 0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0.00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

Affiché le

III - VOTE DU BUDGET ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6188	Autres frais divers	16 000,00	17 000,00	17 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	295 000,00	333 000,00	333 000,00
6218	Autre personnel extérieur	295 000,00	333 000,00	333 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	. 0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
тота	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	311 000,00	350 000,00	350 000,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	311 000,00	350 000,00	350 000,00
<u>0</u> 23	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0.00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	. 0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0.00	0.00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	311 000,00	350 000,00	350 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,0
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,0
	=.
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	350 000,0

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice 0,00 Montant des ICNE de l'exercice N-1 0,00 = Différence ICNE N - ICNE N-1 0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

III - VOTE DU BUDGET ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
<u>7</u> 3	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	311 000,00	350 000,00	350 000,00
74748	Participat ^e Autres communes	311 000,00	350 000,00	350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0.00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	311 000,00	350 000,00	350 000,00
<u>7</u> 6	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0.00	0,00
·	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	311 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0.00	0.00	0.00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	311 000,00	350 000,00	350 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	350 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	ad comple real
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 10/02/2022 Reçu en préfecture le 10/02/2022

0,00

0,00

Affiché le

ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE

B1

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

			<u> </u>	
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0.00	0.0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0.0
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0.0
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0.0
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0.0
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	. 0,0
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0.0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	- 0,0
13	Subventions d'investissement	0,00	0.00	0.0
16	Emprunts et dettes assimilées	0,08	0.00	0.0
<u>1</u> 8	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0.0
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,0
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0.0
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0.0
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,0
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0.00	0.0
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,0
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,0
041	Opérations patrimoniales (10)	. 0,00	0,00	0,0
_	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,0
		7		

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMUL'EES		0,00

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

(= Total des dépenses réelles et d'ordre)

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe défibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

ID: 056-200067932-20220203-220203_DEL25A-DE

B2

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

010 13	Stocks			
		0,00	0,00	0,00
40	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00.	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)		0.00
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticípée des résultats).